

(19)



(11)

EP 3 792 432 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:
16.02.2022 Bulletin 2022/07

(51) Classification Internationale des Brevets (IPC):
E04H 17/16^(2006.01) E04H 17/20^(2006.01)
E04B 2/74^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **20194517.7**

(52) Classification Coopérative des Brevets (CPC):
E04H 17/168; E04H 17/20

(22) Date de dépôt: **04.09.2020**

(54) **MONTANT D'EXTRÉMITÉ POUR LA RÉALISATION DE PANNEAU DE CONSTRUCTION LÉGÈRE, PANNEAU OBTENU ET PROCÉDÉ DE FABRICATION DUDIT PANNEAU**

ENDPFOSTEN FÜR DIE HERSTELLUNG EINES LEICHTBAUPANEELS, SO ERHALTENES PANEEL UND HERSTELLUNGSVERFAHREN DIESES PANEELS

END UPRIGHT FOR PRODUCING A LIGHTWEIGHT CONSTRUCTION PANEL, PANEL OBTAINED AND METHOD FOR MANUFACTURING SAID PANEL

(84) Etats contractants désignés:

AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR

(30) Priorité: **12.09.2019 FR 1910045**
12.09.2019 FR 1910047

(43) Date de publication de la demande:
17.03.2021 Bulletin 2021/11

(73) Titulaire: **PIVETEAU BOIS**
85140 Essarts en Bocage (FR)

(72) Inventeurs:

- **GAILLARD, Yannick**
85140 ESSARTS EN BOCAGE (FR)
- **GAYRAUD, Mathieu**
85140 ESSARTS EN BOCAGE (FR)

(74) Mandataire: **Ipsilon**
Europarc - Bat B7
3, rue Edouard Nignon
44300 Nantes (FR)

(56) Documents cités:
FR-A1- 3 032 003 FR-A1- 3 037 350

EP 3 792 432 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention concerne un montant d'extrémité pour la réalisation de panneau de construction légère, telle que claustra, clôture, pergola ou similaire, ainsi qu'un panneau comprenant au moins un tel montant d'extrémité et le procédé de fabrication dudit panneau.

[0002] La réalisation de panneau de construction légère à l'aide de montants d'extrémité et d'un remplissage reliant lesdits montants d'extrémité entre eux est connue. Les fabricants demeurent toutefois, de manière permanente, à la recherche de solutions permettant une polyvalence du montant d'extrémité sans nuire à la facilité du montage.

[0003] Un montant comprenant au moins trois profilés se présentant chacun sous forme d'un corps allongé avec le troisième profilé qui, à l'état assemblé au premier profilé, est configuré pour maintenir le deuxième profilé à l'état assemblé au premier profilé, de sorte que tout désassemblage du deuxième profilé des premier et troisième profilés, sous l'effet d'un effort exercé sur le deuxième profilé suivant une direction transversale à l'axe longitudinal du deuxième profilé, est empêché est connu comme l'illustrent par exemple les brevets FR-3.032.003 et FR-3.037.350.

[0004] Un but de l'invention est de proposer un montant d'extrémité polyvalent sans nuire à sa facilité de montage.

[0005] À cet effet, l'invention a pour objet un montant d'extrémité pour la réalisation de panneau de construction légère, telle que claustra, clôture, pergola, ledit montant comprenant au moins un premier profilé dit de base, un deuxième profilé dit intermédiaire et un troisième profilé dit de verrouillage, lesdits profilés, disposés à l'état assemblé à côté les uns des autres pour former au moins une partie du montant, se présentant chacun sous forme d'un corps allongé, et le troisième profilé étant, à l'état assemblé au premier profilé, configuré pour maintenir le deuxième profilé à l'état assemblé au premier profilé, de sorte que tout désassemblage du deuxième profilé des premier et troisième profilés sous l'effet d'un effort exercé sur le deuxième profilé suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit profilé est empêché, caractérisé en ce que le deuxième profilé est, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés, monté mobile suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit deuxième profilé dans le sens d'un rapprochement ou d'un écartement du premier profilé.

[0006] Le montage mobile du deuxième profilé est configuré de sorte que tout désassemblage des premier, deuxième et troisième profilés au cours du déplacement du deuxième profilé suivant une direction transversale, c'est-à-dire orthogonale à son axe longitudinal dans le sens d'un rapprochement ou d'un écartement du premier profilé est empêché. Ce jeu, dit transversal, du deuxième profilé permet à ce dernier de suivre les déformations d'un remplissage entre deux montants d'extrémité lors-

que ce deuxième profilé est le profilé de liaison du remplissage au montant d'extrémité. Il en résulte la possibilité d'utiliser un remplissage réalisé au moins partiellement en bois.

5 **[0007]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le troisième profilé et le premier profilé sont à l'état assemblé reliés l'un à l'autre par une liaison à emboîtement coulissant suivant une direction parallèle à l'axe longitudinal desdits profilés. Cette liaison à emboîtement coulissant entre les premier et troisième profilés peut permettre de s'affranchir d'organes de liaison supplémentaires rapportés entre lesdits profilés.

10 **[0008]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le montant d'extrémité présente des faces latérales et lesdits premier, deuxième et troisième profilés forment, à l'état assemblé, dans au moins une configuration, au moins l'une des faces latérales dudit montant.

15 **[0009]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le deuxième profilé est, à l'état non assemblé du troisième profilé au premier profilé, configuré pour être couplé/dé-saccouplé du premier profilé par déplacement suivant une direction transversale à l'axe longitudinal du premier profilé. Il en résulte la possibilité de préfixer le remplissage au deuxième profilé avant de positionner le deuxième profilé à côté du premier profilé et de le verrouiller au premier profilé à l'aide du troisième profilé. Le montage est facilité. Cette conception permet ainsi une pose du remplissage à l'avancement des montants, c'est-à-dire une pose du remplissage au fur et à mesure de la pose des montants, ou une pose dissociée, c'est-à-dire une pose du remplissage une fois tous les premiers profilés de la construction préfixés, c'est-à-dire déjà posés.

20 **[0010]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le montant d'extrémité présente des faces latérales et le corps creux allongé constitutif du premier profilé est cloisonné pour délimiter au moins quatre logements axiaux traversants, au moins certains des logements présentant une ouverture longitudinale, les ouvertures longitudinales de deux des logements débouchant en direction d'une même face latérale du montant, au moins les ouvertures longitudinales des deux autres ou de deux autres logements débouchant en direction d'une face latérale opposée dudit montant, les ouvertures longitudinales de deux des logements du premier profilé débouchant en direction d'une même face latérale du montant étant, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés, fermées l'une, par le deuxième profilé, l'autre, par le troisième profilé.

25 **[0011]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le deuxième profilé présente une forme en U avec les branches du U munies chacune d'une aile extérieure au U, les branches du U s'étendant de part et d'autre de la cloison séparant deux logements du premier profilé dont les ouvertures longitudinales débouchent en direction d'une même face latérale du montant à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés.

30 **[0012]** Selon un mode de réalisation de l'invention, le troisième profilé qui se présente sous forme d'un corps

creux allongé est muni extérieurement d'au moins une nervure longitudinale formant rail s'insérant au moins partiellement dans l'ouverture longitudinale de l'un des logements du premier profilé à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés pour un couplage à emboîtement coulissant avec ledit premier profilé, le corps de ce troisième profilé présentant une partie épaulée contre laquelle l'une des ailes du deuxième profilé peut prendre appui à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés et à l'état entraîné du deuxième profilé suivant une direction transversale au premier profilé dans le sens d'un écartement du premier profilé.

[0013] Selon un mode de réalisation de l'invention, ledit montant comprend un pied et le premier profilé est couplable au pied par une liaison à emboîtement coulissant.

[0014] L'invention a encore pour objet un panneau de construction légère telle que claustra, clôture, pergola, ledit panneau comprenant deux montants d'extrémité et un remplissage configuré pour relier lesdits montants d'extrémité entre eux, caractérisé en ce qu'au moins l'un des montants d'extrémité est du type précité.

[0015] Selon un mode de réalisation du panneau, dans lequel chaque montant d'extrémité est du type précité, le remplissage est couplé au deuxième profilé de chacun des montants d'extrémité et est avec lesdits deuxièmes profilés monté mobile suivant une direction parallèle à un plan passant par les premiers profilés desdits montants d'extrémité. Il en résulte la possibilité d'accepter une déformation du remplissage.

[0016] Selon un mode de réalisation du panneau, dans lequel chaque montant d'extrémité est du type précité, le deuxième profilé de chacun des montants d'extrémité est, à l'état désassemblé du troisième profilé dudit montant d'extrémité, configuré pour être couplé/désaccouplé du premier profilé dudit montant d'extrémité par déplacement du deuxième profilé suivant une direction orthogonale à un plan passant par les premiers profilés desdits montants d'extrémité. Comme mentionné ci-dessus, cette configuration peut permettre, en lien avec la conception du deuxième profilé, une pose dissociée ou à l'avancement sans avoir à soulever le remplissage à une hauteur importante comme cela est généralement le cas dans l'état de la technique.

[0017] Selon un mode de réalisation du panneau, du type précité dans lequel chaque montant d'extrémité est du type précité, le remplissage affecte la forme d'un écran présentant deux bords dits verticaux et deux bords dits horizontaux à l'état dressé de l'écran et les bords verticaux dudit écran sont, à l'état relié du remplissage aux montants d'extrémité, couplés l'un, au deuxième profilé de l'un des montants d'extrémité, l'autre, au deuxième profilé de l'autre montant d'extrémité.

[0018] Selon un mode de réalisation du panneau, le remplissage est formé d'un empilement jointif ou à claire-voie de lames.

[0019] Selon un mode de réalisation du panneau, le

deuxième profilé de l'un des montants d'extrémité est un profilé de finition disposé sur le montant d'extrémité le long du côté du montant opposé au côté du montant reliant le montant au remplissage. Le deuxième profilé peut ainsi indifféremment être utilisé comme profilé de finition ou comme profilé de liaison au remplissage.

[0020] L'invention a encore pour objet un procédé de fabrication d'un panneau de construction légère comprenant deux montants d'extrémité et un remplissage configuré pour relier lesdits montants d'extrémité entre eux, caractérisé en ce que chaque montant d'extrémité étant du type précité et le remplissage affectant la forme d'un écran présentant deux bords dits verticaux et deux bords dits horizontaux à l'état dressé de l'écran, ledit procédé comprend une étape de fixation du remplissage au deuxième profilé de chacun des montants d'extrémité, et pour chaque montant d'extrémité, une étape de positionnement du deuxième profilé du montant d'extrémité à côté du premier profilé du montant d'extrémité et une étape de verrouillage du deuxième profilé au premier profilé à l'aide du troisième profilé.

Breve description des dessins

[0021] L'invention sera bien comprise à la lecture de la description suivante d'exemples de réalisation, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

[Fig. 1] représente une vue en perspective d'un panneau conforme à l'invention ;

[Fig. 2] représente une vue en coupe transversale du panneau de la figure 1 ;

[Fig. 3] représente deux vues partielles en coupe transversale d'un panneau pour illustrer le montage mobile du deuxième profilé ;

[Fig. 4] représente une vue partielle en coupe transversale d'un montant d'extrémité, le deuxième profilé étant un profilé de finition ;

[Fig. 5] représente une vue partielle en coupe transversale d'un panneau dans lequel le remplissage est formé d'un empilement de lames ;

[Fig. 6] représente une vue d'au moins une partie des éléments constitutifs d'un montant d'extrémité en position éclatée desdits éléments ;

[Fig. 7] représente sous forme de vues en perspective l'assemblage du premier profilé avec le pied ;

[Fig. 8] représente sous forme de vues en coupe transversale et en perspective l'étape d'assemblage du deuxième profilé au premier profilé à l'état pré-monté du remplissage sur le deuxième profilé ;

[Fig. 9] représente une vue en perspective du panneau au cours du montage du troisième profilé de chaque montant sur le montant d'extrémité associé ;

[Fig. 10] représente une vue en coupe transversale d'un panneau à l'état utilisé du deuxième profilé comme profilé de finition.

[0022] Comme mentionné ci-dessus, l'invention a pour objet un montant 1 d'extrémité pour la réalisation d'un panneau 20 de construction légère, ainsi que le panneau 20 comportant un tel montant 1 et le procédé de fabrication dudit panneau 20.

[0023] Un exemple de panneau 20 de construction conforme à l'invention est représenté à la figure 1. Ce panneau 20 de construction comprend deux montants 1 d'extrémité formant les bords longitudinaux verticaux du panneau 20 et un remplissage 21 disposé entre lesdits montants 1 d'extrémité et reliant lesdits montants 1 d'extrémité. Ce remplissage 21 peut être de nature quelconque.

[0024] Un tel panneau 20 peut être utilisé pour la réalisation de constructions légères telles que clôture, claustra, pergola, abris de jardin ou autres.

[0025] Chaque montant 1 d'extrémité comprend, pour sa réalisation, un certain nombre de profilés, comme illustré à la figure 6. Ainsi, le montant 1 d'extrémité comprend au moins un premier profilé 2 dit de base, un deuxième profilé 3 dit intermédiaire et un troisième profilé 4 dit de verrouillage, lesdits profilés 2, 3, 4, disposés à l'état assemblé à côté les uns des autres pour former au moins une partie du montant 1 se présentant chacun sous forme d'un corps allongé, et le troisième profilé 4 étant, à l'état assemblé au premier profilé 2, configuré pour maintenir le deuxième profilé 3 à l'état assemblé au premier profilé 2, de sorte que tout désassemblage du deuxième profilé 3 des premier et troisième profilés 2, 4 sous l'effet d'un effort exercé sur le deuxième profilé 3 suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit profilé 3 est empêché.

[0026] Les caractéristiques de l'assemblage des profilés entre eux peuvent permettre de s'affranchir de pièces de liaison des profilés entre eux.

[0027] À l'état assemblé des profilés et à l'état dressé du montant 1 d'extrémité, le montant 1 d'extrémité est au moins partiellement polygonal et présente, entre son extrémité supérieure et son extrémité inférieure, des faces 5 latérales.

[0028] Dans les exemples représentés, le montant 1 d'extrémité comprend un pied 13 et le premier profilé 2 est couplable au pied 13 par une liaison à emboîtement coulissant. Ce pied 13 est formé de deux profilés en L avec la branche horizontale du L formant une semelle d'appui au sol dudit pied. La branche verticale du L est fendue verticalement pour former deux branches coplanaires disposées côte à côte.

[0029] Ces deux profilés en L du pied 13 sont accolés par leur branche verticale pour former une jambe sur

laquelle est enfilé, à emboîtement coulissant, le premier profilé 2.

[0030] À cet effet, le corps creux allongé du premier profilé 2 est cloisonné pour délimiter au moins quatre logements 7 axiaux traversants. Les cloisons sont représentées en 6, 6' aux figures.

[0031] La cavité du corps creux constitutive du premier profilé 2 est ainsi divisée en deux par une première cloison 6, puis à nouveau en deux par une deuxième cloison 6' qui s'étend perpendiculairement à la première cloison 6, de part et d'autre de la première cloison 6.

[0032] Chaque logement 7 traversant loge l'une des branches verticales du L du pied 13, comme illustré à la figure 7, où le premier profilé 2 est, après positionnement au-dessus du pied 13, déplacé à coulissement le long du pied 13 avec chaque branche verticale du L du pied 13 s'insérant dans un logement 7 axial du premier profilé 2.

[0033] Au moins certains, en l'occurrence ici chaque logement 7 de ce premier profilé 2 présente une ouverture 8 longitudinale qui s'étend d'une extrémité à l'autre extrémité du premier profilé 2. Les ouvertures 8 longitudinales de deux des logements 7 débouchent en direction d'une même face 5 latérale du montant 1. Les ouvertures 8 longitudinales de deux autres logements 7 débouchent en direction d'une face latérale opposée dudit montant 1 d'extrémité.

[0034] Les ouvertures 8 longitudinales de deux des logements 7 du premier profilé 1 débouchant en direction de l'une des faces latérales du montant 1 sont, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés, fermées, l'une, par le deuxième profilé 3, l'autre, par le troisième profilé 4.

[0035] Pour permettre un tel assemblage, le deuxième profilé 3 présente une forme en U avec les branches 9 du U munies chacune d'une aile 10 extérieure au U, cette aile 10 extérieure étant ici formée par un pliage de la branche du U à angle droit en direction de l'extérieur du U.

[0036] Les branches du U s'étendent de part et d'autre de la cloison 6 séparant deux logements 7 du premier profilé 2 dont les ouvertures 8 longitudinales débouchent en direction d'une même face 5 latérale du montant 1, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés.

[0037] L'ouverture 8 de l'un des logements 7 du premier profilé 2 destiné à être fermée par le deuxième profilé 3 est ménagée dans un angle du logement 7. Ainsi, le deuxième profilé 3 est, à l'état non assemblé du troisième profilé 4 au premier profilé 2, configuré pour être couplé/désaccouplé du premier profilé 2 par déplacement suivant une direction transversale à l'axe longitudinal du premier profilé 2, comme illustré à la figure 8.

[0038] A cours de l'assemblage du deuxième profilé 3 au premier profilé 2 par déplacement du deuxième profilé 3 suivant une direction transversale au premier profilé 2, l'aile avant dite menante du U du deuxième profilé 3 vient se positionner à l'intérieur du logement 7, tandis que l'autre aile dite menée arrière du deuxième profilé 3

s'étend transversalement, ici orthogonalement à la paroi séparatrice des logements 7 à l'intérieur du logement 7 jouxtant le premier logement 7 et devant être fermée par le troisième profilé 4.

[0039] Ainsi, lorsque deux premiers profilés 2 des montants 1 d'extrémité sont disposés en vis-à-vis dans un même plan comme illustré à la figure 8 pour permettre la réalisation d'un panneau 20, le deuxième profilé 3 de chaque montant est déplaçable dans un plan perpendiculaire à ce premier plan, pour être assemblé audit premier profilé 2.

[0040] En d'autres termes, le deuxième profilé de chacun des montants d'extrémité est, à l'état désassemblé du troisième profilé dudit montant d'extrémité, configuré pour être couplé/désaccouplé du premier profilé dudit montant d'extrémité par déplacement du deuxième profilé suivant une direction orthogonale à un plan passant par les premiers profilés desdits montants d'extrémité.

[0041] Ainsi, un assemblage du deuxième profilé 3 au premier profilé 2 peut être envisagé à l'état posé des premiers profilés 2.

[0042] Une fois le deuxième profilé 3 assemblé au premier profilé 2, l'une des ailes 10 du deuxième profilé 3, à savoir celle logée à l'intérieur du logement 7 du premier profilé 2 devant être fermée par le deuxième profilé 3 empêche, par coopération avec un bord de l'ouverture 8 du logement 7, l'écartement du deuxième profilé 3 du premier profilé 2 au-delà d'une distance prédéterminée. Par contre, l'autre aile 10 du deuxième profilé 3 est libre de glisser le long de la cloison 6 séparatrice des logements 7 du premier profilé 3.

[0043] L'assemblage du troisième profilé 4 au premier profilé 2 empêche un tel glissement et emprisonne la deuxième aile 10 du deuxième profilé 3.

[0044] Ce troisième profilé 4 et le premier profilé 2 sont, à l'état assemblé, reliés l'un à l'autre par une liaison à emboîtement coulissant suivant une direction parallèle à l'axe longitudinal desdits profilés 2, 3, 4.

[0045] Ce troisième profilé 4, qui se présente sous forme d'un corps creux allongé est muni extérieurement d'au moins une nervure 11, en l'occurrence ici de deux nervures longitudinales formant rail, s'insérant au moins partiellement dans l'ouverture 8 longitudinale de l'un des logements 7 du premier profilé 2 à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés pour un couplage à emboîtement coulissant avec le premier profilé 2.

[0046] Comme mentionné ci-dessus, le corps de ce troisième profilé 4 présente une partie 12 épaulée contre laquelle l'une des ailes 10 du deuxième profilé 3 peut prendre appui, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés et à l'état entraîné du deuxième profilé 3 suivant une direction transversale à l'axe longitudinal au premier profilé 2 dans le sens d'un écartement du premier profilé 2.

[0047] La direction transversale à l'axe longitudinal du premier profilé 2 correspond ici à une direction parallèle au plan du panneau 20 passant par les premiers profilés 2.

[0048] L'aile 10 du deuxième profilé 3 disposée à l'extérieur du logement 7 axial du premier profilé 2 devant être fermée par le deuxième profilé 3 est donc limitée en déplacement par la partie 12 épaulée du troisième profilé 4.

[0049] Dans les exemples représentés, le troisième profilé 4 présente deux rails et la partie épaulée du corps de ce troisième profilé forme, vue en coupe transversale du profilé, un nez.

[0050] Il résulte de ce montage que le deuxième profilé 3 est, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés 2, 3, 4, monté mobile suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit deuxième profilé 3 dans le sens d'un rapprochement ou d'un écartement du premier profilé 2, sans toutefois pouvoir être séparé du premier profilé 2. Le deuxième profilé 2 peut donc, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés se déplacer parallèlement à lui-même dans le sens d'un écartement ou d'un rapprochement du premier profilé.

[0051] Cette direction transversale correspond ici à une direction parallèle au plan du panneau. Ainsi, comme l'illustre la figure 3, lorsque le remplissage 21 se déforme dans le sens d'un écartement ou d'un rapprochement de ses bords dits verticaux, le deuxième profilé 3 de chaque montant 1 d'extrémité, du fait de sa possibilité de déplacement par rapport au premier profilé 2 auquel il est assemblé permet d'accepter une telle déformation.

[0052] De même, dans le panneau 20, objet de l'invention, le remplissage 21 peut être monté avec jeu, suivant une direction parallèle au plan du panneau 20, le plan du panneau correspondant au plan passant par les premiers profilés 2 des montants 1 d'extrémité. Ce jeu permet, au niveau de chaque montant, un rapprochement ou un écartement du remplissage 21 d'au moins une partie du montant 1.

[0053] Cette caractéristique peut être présente lorsque le remplissage 21 affecte la forme d'un écran 22 présentant deux bords 23 verticaux et deux bords 24 horizontaux à l'état dressé de l'écran 22, et que les bords 23 verticaux dudit écran sont, à l'état relié du remplissage au montant 1 d'extrémité, couplés, l'un au deuxième profilé 3 de l'un des montants 1 d'extrémité du panneau 20, l'autre au deuxième profilé 3 de l'autre montant 1 d'extrémité du panneau 20.

[0054] Il est également possible que le remplissage soit formé d'un empiement jointif ou à claire-voie de lames 25.

[0055] Bien évidemment, il est encore possible d'envisager un blocage du jeu du deuxième profilé 3 sur le premier profilé 2 comme illustré à la figure 4 sur l'un des deux montants d'extrémité d'un panneau. Le mode de réalisation de la figure 5 correspond à une configuration différente de celle du mode de réalisation de la figure 4. En effet, dans le mode de réalisation de la figure 4, le deuxième profilé 3 est utilisé en tant que profilé de finition à l'extrémité extérieure du montant, tandis que dans le mode de réalisation de la figure 5, le deuxième profilé 3 est utilisé en tant que profilé de réception du remplissage.

[0056] Comme l'illustrent les figures, le deuxième profilé 3 peut avoir différentes fonctions. Ainsi, dans le cas des exemples des figures 3 et 5, par exemple, le deuxième profilé de chaque montant d'extrémité est un profilé de liaison du remplissage du panneau auxdits montants d'extrémité.

[0057] Dans l'exemple représenté à la figure 10, le deuxième profilé 3 de l'un des montants 1 d'extrémité est un profilé de finition disposé sur le montant 1 d'extrémité, le long du côté du montant 1 opposé au côté du montant 1 reliant le montant 1 au remplissage 21.

[0058] Le principe de verrouillage de ce deuxième profilé 3 au premier profilé 2 par le troisième profilé 4 s'applique de manière similaire au cas où le deuxième profilé 2 est un profilé de liaison au remplissage.

[0059] Dans ce mode de réalisation où le deuxième profilé est un profilé de finition, le remplissage est ici formé d'un empilement de lames, mais aurait pu, de manière similaire, être réalisé sous forme d'un écran de type plaque.

[0060] Dans le cas d'un empilement des lames, cet empilement peut être jointif ou à claire-voie.

[0061] Selon un mode de réalisation tel que celui visible en figure 4, on peut prévoir une fixation par vissage du deuxième profilé 3 sur le premier profilé 2, la vis étant alors masquée par le troisième profilé 4.

[0062] Pour permettre la réalisation d'un panneau 20 conforme à la figure 1, on procède donc comme suit : le pied 13 et le premier profilé 2 de chaque montant 1 d'extrémité sont assemblés comme illustré à la figure 7. Les premiers profilés 2 peuvent être fixés au sol ou non. Le deuxième profilé 3 de chaque montant 1 d'extrémité est préfixé à l'un des bords verticaux d'un remplissage 21 qui se présente sous forme d'un écran de type plaque, cet écran présentant deux bords dits verticaux et deux bords dits horizontaux à l'état dressé. Cet ensemble écran/deuxièmes profilés 3 est ensuite assemblé à chacun des premiers profilés 2, par déplacement de l'écran dans un plan perpendiculaire au plan passant par les premiers profilés 2, comme illustré à la figure 8, ce qui évite d'avoir à soulever le remplissage 21. Une fois les premier et deuxième profilés assemblés entre eux, le troisième profilé 4 peut être rapporté au niveau de chaque premier profilé pour être assemblé audit premier profilé 2 par emboîtement coulissant comme illustré à la figure 9. Chaque montant 1 d'extrémité est alors achevé et un démontage du deuxième profilé 3 par déplacement suivant une direction transversale à l'axe longitudinal du deuxième profilé 3 est empêché, tout en autorisant si nécessaire un jeu du deuxième profilé dans le plan du panneau 20 formé.

[0063] Dans le cas d'un panneau 20, où le remplissage est formé d'une superposition de lames 25, les premier, deuxième et troisième profilés sont assemblés entre eux pour permettre un maintien du deuxième profilé par un troisième profilé et les lames sont ensuite insérées dans une gorge formée par le deuxième profilé.

Revendications

1. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) de construction légère, telle que claustra, clôture, pergola, ledit montant (1) comprenant au moins un premier profilé (2) dit de base, un deuxième profilé (3) dit intermédiaire et un troisième profilé (4) dit de verrouillage, lesdits profilés (2, 3, 4), disposés à l'état assemblé à côté les uns des autres pour former au moins une partie du montant (1), se présentant chacun sous forme d'un corps allongé, et le troisième profilé (4) étant, à l'état assemblé au premier profilé (2), configuré pour maintenir le deuxième profilé (3) à l'état assemblé au premier profilé (2), de sorte que tout désassemblage du deuxième profilé (3) des premier et troisième profilés (2, 3) sous l'effet d'un effort exercé sur le deuxième profilé (3) suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit profilé (3) est empêché, **caractérisé en ce que** le deuxième profilé (3) est, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4), monté mobile suivant une direction transversale à l'axe longitudinal dudit deuxième profilé (3) dans le sens d'un rapprochement ou d'un écartement du premier profilé (2).
2. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le troisième profilé (4) et le premier profilé (2) sont à l'état assemblé reliés l'un à l'autre par une liaison à emboîtement coulissant suivant une direction parallèle à l'axe longitudinal desdits profilés (2, 3, 4).
3. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon l'une des revendications 1 ou 2, **caractérisé en ce que** le montant (1) d'extrémité présente des faces (5) latérales et **en ce que** lesdits premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4) forment à l'état assemblé, dans au moins une configuration, au moins l'une des faces (5) latérales dudit montant (1).
4. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon l'une des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** le deuxième profilé (3) est, à l'état non assemblé du troisième profilé (4) au premier profilé (2), configuré pour être couplé/désaccouplé du premier profilé (2) par déplacement suivant une direction transversale à l'axe longitudinal du premier profilé (2).
5. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon l'une des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** le montant (1) présente des faces (5) latérales et **en ce que** le corps creux allongé constitutif du premier profilé (2) est cloisonné pour délimiter au moins quatre logements (7) axiaux tra-

- versants, au moins certains des logements (7) présentant une ouverture (8) longitudinale, les ouvertures (8) longitudinales de deux des logements (7) débouchant en direction d'une même face (5) latérale du montant (1), au moins les ouvertures (8) longitudinales des deux autres ou de deux autres logements (7) débouchant en direction d'une face (5) latérale opposée dudit montant (1), les ouvertures (8) longitudinales de deux des logements (7) du premier profilé (2) débouchant en direction d'une même face (5) latérale du montant (1) étant, à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4), fermées l'une, par le deuxième profilé (3), l'autre, par le troisième profilé (4).
6. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** le deuxième profilé (3) présente une forme en U avec les branches (9) du U munies chacune d'une aile (10) extérieure au U, les branches (9) du U s'étendant de part et d'autre de la cloison (6) séparant deux logements (7) du premier profilé (2) dont les ouvertures (8) longitudinales débouchent en direction d'une même face (5) latérale du montant (1) à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4).
7. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau (20) selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** le troisième profilé (4) qui se présente sous forme d'un corps creux allongé est muni extérieurement d'au moins une nervure (11) longitudinale formant rail s'insérant au moins partiellement dans l'ouverture (8) longitudinale de l'un des logements (7) du premier profilé (2) à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4) pour un couplage à emboîtement coulissant avec ledit premier profilé (2), le corps de ce troisième profilé (4) présentant une partie épaulée (12) contre laquelle l'une des ailes (10) du deuxième profilé (2) peut prendre appui à l'état assemblé des premier, deuxième et troisième profilés (2, 3, 4) et à l'état entraîné du deuxième profilé (3) suivant une direction transversale au premier profilé (2) dans le sens d'un écartement du premier profilé (2).
8. Montant (1) d'extrémité pour la réalisation de panneau selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** ledit montant (1) comprend un pied (13) et **en ce que** le premier profilé (2) est couplable au pied (13) par une liaison à emboîtement coulissant.
9. Panneau (20) de construction légère telle que claustra, clôture, pergola, ledit panneau (20) comprenant deux montants (1) d'extrémité et un remplissage (21) configuré pour relier lesdits montants (1) d'extrémité entre eux, **caractérisé en ce qu'**au moins l'un des montants (1) d'extrémité est conforme à l'une des revendications 1 à 8.
10. Panneau (20) de construction légère selon la revendication 9, du type dans lequel chacun des montants (1) d'extrémité est conforme à l'une des revendications 1 à 9, **caractérisé en ce que** le remplissage (21) est couplé au deuxième profilé (3) de chacun des montants (1) d'extrémité et est avec lesdits deuxièmes profilés (3) monté mobile suivant une direction parallèle à un plan passant par les premiers profilés (2) desdits montants (1) d'extrémité.
11. Panneau (20) de construction légère selon l'une des revendications 9 ou 10, du type dans lequel chacun des montants (1) d'extrémité est conforme à l'une des revendications 1 à 9, **caractérisé en ce que** le deuxième profilé (3) de chacun des montants (1) d'extrémité est, à l'état désassemblé du troisième profilé (4) dudit montant (1) d'extrémité, configuré pour être couplé/désaccouplé du premier profilé (2) dudit montant (1) d'extrémité par déplacement du deuxième profilé (3) suivant une direction orthogonale à un plan passant par les premiers profilés (2) desdits montants (1) d'extrémité.
12. Panneau (20) de construction légère selon la revendication 11, du type dans lequel chacun des montants (1) d'extrémité est conforme à l'une des revendications 1 à 8, **caractérisé en ce que** le remplissage (21) affecte la forme d'un écran (22) présentant deux bords (23) dits verticaux et deux bords (24) dits horizontaux à l'état dressé de l'écran (22) et **en ce que** les bords (23) verticaux dudit écran (22) sont, à l'état relié du remplissage (21) aux montants (1) d'extrémité, couplés l'un, au deuxième profilé (3) de l'un des montants (1) d'extrémité, l'autre, au deuxième profilé (3) de l'autre montant (1) d'extrémité.
13. Panneau (20) de construction légère selon l'une des revendications 9 à 11, **caractérisé en ce que** le remplissage (21) est formé d'un empilement jointif ou à claire-voie de lames (25).
14. Panneau (20) de construction légère selon la revendication 9, **caractérisé en ce que** le deuxième profilé (3) de l'un des montants (1) d'extrémité est un profilé de finition disposé sur le montant (1) d'extrémité le long du côté du montant opposé au côté du montant (1) reliant le montant (1) au remplissage (21).
15. Procédé de fabrication d'un panneau (20) de construction légère comprenant deux montants (1) d'extrémité et un remplissage (21) configuré pour relier lesdits montants (1) d'extrémité entre eux, **caractérisé en ce que** chaque montant (1) d'extrémité étant conforme à l'une des revendications 1 à 8, et le rem-

plissage (21) affectant la forme d'un écran (22) présentant deux bords (23) dits verticaux et deux bords (24) dits horizontaux à l'état dressé de l'écran (22), ledit procédé comprend une étape de fixation du remplissage au deuxième profilé de chacun des montants d'extrémité, et pour chaque montant d'extrémité, une étape de positionnement du deuxième profilé du montant d'extrémité à côté du premier profilé du montant d'extrémité et une étape de verrouillage du deuxième profilé au premier profilé à l'aide du troisième profilé.

Patentansprüche

1. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Leichtbaupaneels (20) wie z. B. einer Sichtblende, eines Zauns, einer Pergola, wobei der Pfosten (1) mindestens ein erstes Profil (2), bezeichnet als Basisprofil, ein zweites Profil (3), bezeichnet als Zwischenprofil, und ein drittes Profil (4), bezeichnet als Verriegelung, umfasst, wobei die Profile (2, 3, 4), angeordnet im zusammengebauten Zustand Seite an Seite, um mindestens einen Teil des Pfostens (1) zu bilden, jeweils die Form eines verlängerten Körpers aufweisen, und wobei das dritte Profil (4), im zusammengebauten Zustand mit dem ersten Profil (2), konfiguriert ist, um das zweite Profil (3) im zusammengebauten Zustand mit dem ersten Profil (2) zu halten, so dass jeder Auseinanderbau des zweiten Profils (3) vom ersten und dritten Profil (2, 3) unter der Wirkung einer Kraft, ausgeübt auf das zweite Profil (3) gemäß einer Querrichtung zur Längsachse des Profils (3), verhindert wird, **dadurch gekennzeichnet, dass** das zweite Profil (3) im zusammengebauten Zustand des ersten, zweiten und dritten Profils (2, 3, 4), gemäß einer Querrichtung zur Längsachse des zweiten Profils (3) in der Richtung einer Annäherung oder einer Entfernung des ersten Profils (2) beweglich montiert ist.
2. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das dritte Profil (4) und das erste Profil (2) im zusammengebauten Zustand miteinander durch eine Verbindung mit Gleiteinpassung gemäß einer Richtung parallel zur Längsachse der Profile (2, 3, 4) verbunden sind.
3. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach einem der Ansprüche 1 oder 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Endpfosten (1) laterale Seiten (5) aufweist, und dadurch, dass das erste, zweite und dritte Profil (2, 3, 4) im zusammengebauten Zustand in mindestens einer Konfiguration mindestens eine der lateralen Seiten (5) des Pfostens (1) bilden.
4. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach einem der Ansprüche 1 bis 3, **dadurch gekennzeichnet, dass** das zweite Profil (3) im nicht zusammengebauten Zustand des dritten Profils (4) mit dem ersten Profil (2) konfiguriert ist, um mit dem/vom ersten Profil (2) durch Verschiebung gemäß einer Querrichtung zur Längsachse des ersten Profils (2) gekoppelt/entkoppelt zu sein.
5. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach einem der Ansprüche 1 bis 4, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Pfosten (1) laterale Seiten (5) aufweist, und dadurch, dass der verlängerte hohle Körper, der das erste Profil (2) darstellt, unterteilt ist, um mindestens vier quer verlaufende axiale Aufnahmen (7) zu begrenzen, wobei mindestens bestimmte der Aufnahmen (7) eine Längsöffnung (8) aufweisen, wobei die Längsöffnungen (8) von zwei der Aufnahmen (7) in Richtung einer gleichen lateralen Seite (5) des Pfostens (1) münden, wobei mindestens die Längsöffnungen (8) der zwei anderen oder von zwei anderen Aufnahmen (7) in Richtung einer lateralen Seite (5) gegenüber dem Pfosten (1) münden, wobei die Längsöffnungen (8) von zwei der Aufnahmen (7) des ersten Profils (2), die in die Richtung einer gleichen lateralen Seite (5) des Pfostens (1) münden, im zusammengebauten Zustand des ersten, zweiten und dritten Profils (2, 3, 4) zum einen durch das zweite Profil (3), zum anderen durch das dritte Profil (4) geschlossen ist.
6. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach Anspruch 5, **dadurch gekennzeichnet, dass** das zweite Profil (3) die Form eines U aufweist, wobei die Schenkel (9) des U jeweils mit einem äußeren Flügel (10) des U ausgestattet sind, wobei sich die Schenkel (9) des U auf beiden Seiten der Unterteilung (6) erstrecken, die zwei Aufnahmen (7) des ersten Profils (2) trennt, wobei die Längsöffnungen (8) in Richtung einer gleichen lateralen Seite (5) des Pfostens (1) im zusammengebauten Zustand des ersten, zweiten und dritten Profils (2, 3, 4) münden.
7. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels (20) nach Anspruch 6, **dadurch gekennzeichnet, dass** das dritte Profil (4), das die Form eines verlängerten hohlen Körpers aufweist, außen mit mindestens einer Längsrippe (11) ausgestattet ist, die eine Schiene bildet, die sich mindestens teilweise in die Längsöffnung (8) einer der Aufnahmen (7) des ersten Profils (2) im zusammengebauten Zustand des ersten, zweiten und dritten Profils (2, 3, 4) für eine Kopplung mit Gleiteinpassung mit dem ersten Profil (2) einfügt, wobei der Körper dieses dritten Profils (4) einen abgestuften Teil (12) aufweist, gegen den einer der Flügel (10) des zweiten Profils (2) im zusammengebauten Zustand des ersten, zweiten und dritten Profils (2, 3, 4) und im angetriebenen Zustand

des zweiten Profils (3) gemäß einer Querrichtung zum ersten Profil (2) in der Richtung einer Entfernung des ersten Profils (2) in Auflage kommen kann.

8. Endpfosten (1) für die Herstellung eines Paneels nach einem der Ansprüche 1 bis 7, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Pfosten (1) einen Fuß (13) umfasst, und dadurch, dass das erste Profil (2) durch eine Verbindung mit Gleiteinpassung an den Fuß (13) gekoppelt werden kann.
9. Leichtbaupaneel (20), wie z. B. eine Sichtblende, ein Zaun, eine Pergola, wobei das Paneel (20) zwei Endpfosten (1) und eine Füllung (21) umfasst, konfiguriert, um die Endpfosten (1) untereinander zu verbinden, **dadurch gekennzeichnet, dass** mindestens einer der Endpfosten (1) einem der Ansprüche 1 bis 8 entspricht.
10. Leichtbaupaneel (20) nach Anspruch 9 der Art, in der jeder der Endpfosten (1) einem der Ansprüche 1 bis 9 entspricht, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Füllung (21) an das zweite Profil (3) jedes der Endpfosten (1) gekoppelt ist und mit den zweiten Profilen (3) gemäß einer Richtung parallel zu einer Ebene beweglich gekoppelt ist, die durch die ersten Profile (2) der Endpfosten verläuft.
11. Leichtbaupaneel (20) nach einem der Ansprüche 9 oder 10, der Art, in der jeder der Endpfosten (1) einem der Ansprüche 1 bis 9 entspricht, **dadurch gekennzeichnet, dass** das zweite Profil (3) jedes der Endpfosten (1) im auseinanderggebauten Zustand des dritten Profils (4) des Endpfostens (1) konfiguriert ist, um mit dem/vom ersten Profil (2) des Endpfostens (1) durch Verschiebung des zweiten Profils (3) gemäß einer Richtung orthogonal zu einer Ebene gekoppelt/entkoppelt zu sein, die durch die ersten Profile (2) der Endpfosten (1) verläuft.
12. Leichtbaupaneel (20) nach Anspruch 11 der Art, in der jeder der Endpfosten (1) einem der Ansprüche 1 bis 8 entspricht, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Füllung (21) die Form eines Schirms (22) annimmt, der zwei Ränder (23), bezeichnet als vertikale Ränder, und zwei Ränder (24), bezeichnet als horizontale Ränder, im aufgestellten Zustand des Schirms (22) aufweist, und dadurch, dass die vertikalen Ränder (23) des Schirms (22) im verbundenen Zustand der Füllung (21) mit den Endpfosten, zum einen an das zweite Profil (3) eines der Endpfosten (1), zum anderen an das zweite Profil (3) des anderen der Endpfostens (1) gekoppelt sind.
13. Leichtbaupaneel (20) nach einem der Ansprüche 9 bis 11 **dadurch gekennzeichnet, dass** die Füllung (21) aus einer aneinandergesetzten oder unterbrochenen Stapelung der Blätter (25) gebildet ist.

14. Leichtbaupaneel (20) nach Anspruch 9, **dadurch gekennzeichnet, dass** das zweite Profil (3) eines der Endpfosten (1) ein Abschlussprofil ist, das auf dem Endpfosten (1) entlang der Seite des Pfostens gegenüber der Seite des Pfostens (1) angeordnet ist, die den Pfosten (1) mit der Füllung (21) verbindet.
15. Verfahren für die Herstellung eines Leichtbaupaneels (20), umfassend zwei Endpfosten (1) und eine Füllung (21), konfiguriert, um die Endpfosten (1) untereinander zu verbinden, **dadurch gekennzeichnet, dass** jeder Endpfosten (1) einem der Ansprüche 1 bis 8 entspricht, und die Füllung (21) die Form eines Schirms (22) annimmt, der zwei Ränder (23), bezeichnet als vertikale Ränder, und zwei Ränder (24), bezeichnet als horizontale Ränder, im aufgestellten Zustand des Schirms (22) darstellt, das Verfahren einen Schritt des Befestigens der Füllung an das zweite Profil jedes der Endpfosten und bei jedem Endpfosten einen Schritt des Positionierens des zweiten Profils des Endpfostens an der Seite des ersten Profils des Endpfostens und einen Schritt des Verriegelns des zweiten Profils an das erste Profil mit Hilfe des dritten Profils umfasst.

Claims

1. An end upright (1) for producing a lightweight construction panel (20), such as a trellis, fence, pergola, said upright (1) comprising at least a first profile (2) called base profile, a second profile (3) called intermediate profile and a third profile (4) called locking profile, said profiles (2, 3, 4), arranged in the assembled state next to one another to form at least part of the upright (1), each assuming the form of an elongated body, and the third profile (4) being, in the state assembled to the first profile (2), configured to keep the second profile (3) in the state assembled to the first profile (2), such that any disassembly of the second profile (3) from the first and third profiles (2, 3) under the effect of a force exerted on the second profile (3) along a direction transverse to the longitudinal axis of said profile (3) is prevented, **characterized in that** the second profile (3) is, in the assembled state of the first, second and third profiles (2, 3, 4), mounted movably along a direction transverse to the longitudinal axis of said second profile (3) in the direction moving closer to or further from the first profile (2).
2. The end upright (1) for producing a panel (20) according to claim 1, **characterized in that** the third profile (4) and the first profile (2) are in the assembled state connected to one another by an interlocking connection sliding along a direction parallel to the longitudinal axis of said profiles (2, 3, 4).

3. The end upright (1) for producing a panel (20) according to one of claims 1 or 2, **characterized in that** the end upright (1) has lateral faces (5) and **in that** said first, second and third profiles (2, 3, 4) form, in the assembled state, in at least one configuration, at least one of the lateral faces (5) of said upright (1).
4. The end upright (1) for producing a panel (20) according to one of claims 1 to 3, **characterized in that** the second profile (3) is, in the non-assembled state of the third profile (4) to the first profile (2), configured to be coupled/uncoupled with respect to the first profile (2) by movement along a direction transverse to the longitudinal axis of the first profile (2).
5. The end upright (1) for producing a panel (20) according to one of claims 1 to 4, **characterized in that** the upright (1) has lateral faces (5) and **in that** the elongated hollow body making up the first profile (2) is partitioned to delimit at least four axial through housings (7), at least some of the housings (7) having a longitudinal opening (8), the longitudinal openings (8) of two of the housings (7) opening toward the same lateral face (5) of the upright (1), at least the longitudinal openings (8) of the other two or of two of the other housings (7) opening toward an opposite lateral face (5) of said upright (1), the longitudinal openings (8) of two of the housings (7) of the first profile (2) opening toward the same lateral face (5) of the upright (1) being, in the assembled state of the first, second and third profiles (2, 3, 4), closed, one by the second profile (3), the other by the third profile (4).
6. The end upright (1) for producing a panel (20) according to claim 5, **characterized in that** the second profile (3) has a U shape with the branches (9) of the U each provided with a wing (10) outside the U, the branches (9) of the U extending on either side of the partition (6) separating two housings (7) of the first profile (2), the longitudinal openings (8) of which open toward a same lateral face (5) of the upright (1) in the assembled state of the first, second and third profiles (2, 3, 4).
7. The end upright (1) for producing a panel (20) according to claim 6, **characterized in that** the third profile (4), which assumes the form of an elongated hollow body, is outwardly provided with at least one longitudinal rib (11) forming a rail inserted at least partially into the longitudinal opening (8) of one of the housings (7) of the first profile (2) in the assembled state of the first, second and third profiles (2, 3, 4) for interlocking sliding coupling with said first profile (2), the body of this third profile (4) having a shouldered part (12) against which one of the wings (10) of the second profile (2) can bear in the assembled state of the first, second and third profiles (2, 3, 4) and in the driven state of the second profile (3) along a direction transverse to the first profile (2) in the direction of a separation from the first profile (2).
8. The end upright (1) for producing a panel according to one of claims 1 to 7, **characterized in that** said upright (1) comprises a foot (13) and **in that** the first profile (2) can be coupled to the foot (13) by a sliding interlocking connection.
9. A light construction panel (20) such as a trellis, fence, pergola, said panel (20) comprising two end uprights (1) and a filling (21) configured to connect said end uprights (1) to one another, **characterized in that** at least one of the end uprights (1) is according to one of claims 1 to 8.
10. The light construction panel (20) according to claim 9, of the type in which each of the end uprights (1) is according to one of claims 1 to 9, **characterized in that** the filling (21) is coupled to the second profile (3) of each of the end uprights (1) and is with said second profiles (3) mounted moving along a direction parallel to a plane passing through the first profiles (2) of said end uprights (1).
11. The light construction panel (20) according to one of claims 9 or 10, of the type in which each of the end uprights (1) is according to one of claims 1 to 9, **characterized in that** the second profile (3) of each of the end uprights (1) is, in the disassembled state of the third profile (4) of said end upright (1), configured to be coupled/uncoupled with respect to the first profile (2) of said end upright (1) by movement of the second profile (3) in a direction orthogonal to a plane passing through the first profiles (2) of said end uprights (1).
12. The light construction panel (20) according to claim 11, of the type in which each of the end uprights (1) is according to one of claims 1 to 8, **characterized in that** the filling (21) assumes the form of a screen (22) having two edges (23) called vertical edges and two edges (24) called horizontal edges in the upright state of the screen (22) and **in that** the vertical edges (23) of said screen (22) are, in the state of the filling (21) connected to the end uprights (1), coupled for one, to the second profile (3) of one of the end uprights (1), and for the other, to the second profile (3) of the other end upright (1).
13. The light construction panel (20) according to one of claims 9 to 11, **characterized in that** the filling (21) is formed by a contiguous or open-faced stack of slats (25).
14. The light construction panel (20) according to claim 9, **characterized in that** the second profile (3) of

one of the end uprights (1) is a finishing profile arranged on the end upright (1) along the side of the upright opposite the side of the upright (1) connecting the upright (1) to the filling (21).

5

15. A method for manufacturing a light construction panel (20) comprising two end uprights (1) and a filling (21) configured to connect said end uprights (1) to one another, **characterized in that** each end upright (1) being according to one of claims 1 to 8, and the filling (21) assuming the form of a screen (22) having two edges (23) called vertical edges and two edges (24) called horizontal edges in the upright state of the screen (22), said method comprises a step for fastening the filling to the second profile of each of the end uprights, and for each end upright, a step for positioning the second profile of the end upright next to the first profile of the end upright and a step for locking the second profile to the first profile using the third profile.

10

15

20

25

30

35

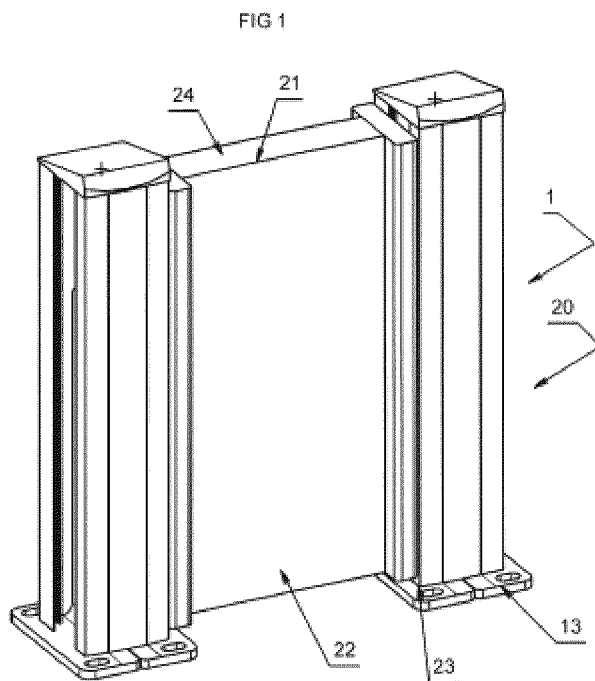
40

45

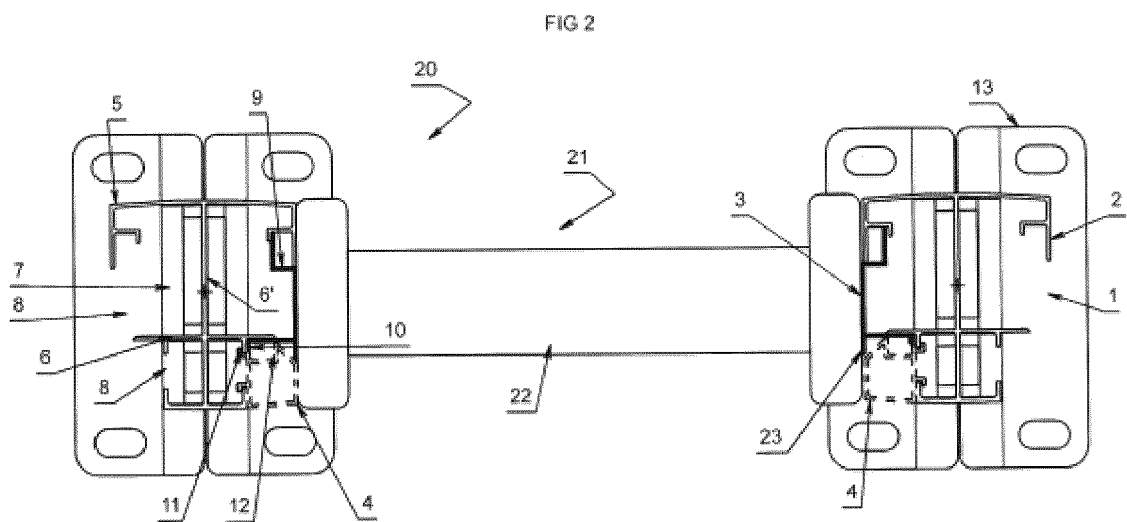
50

55

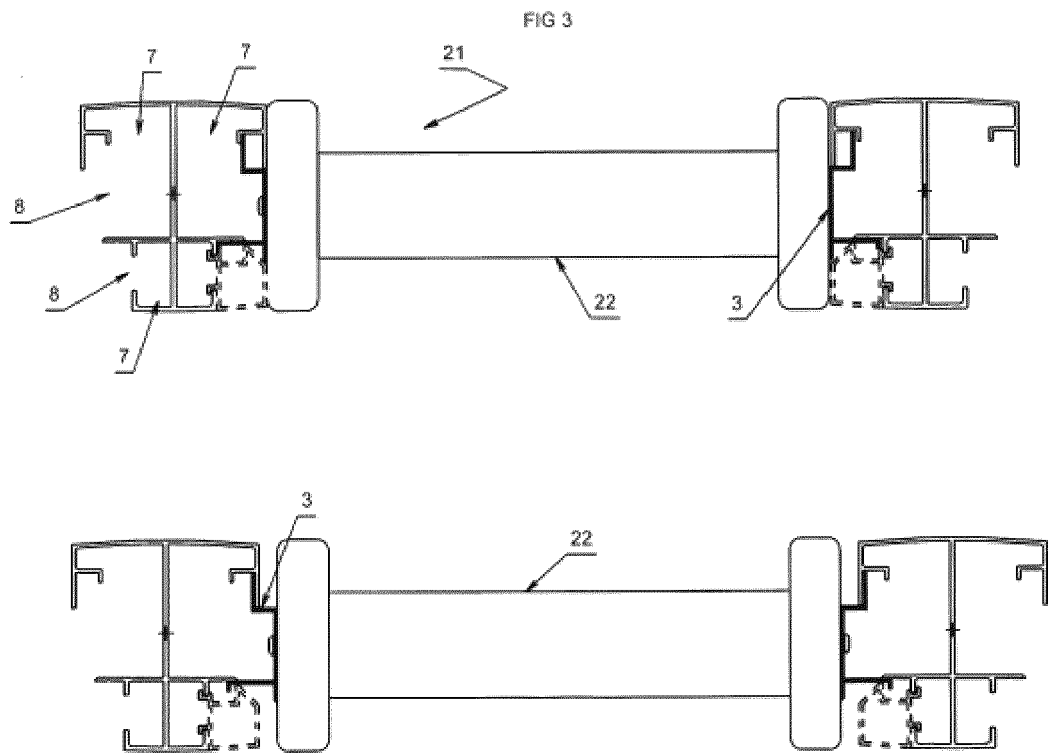
[Fig. 1]



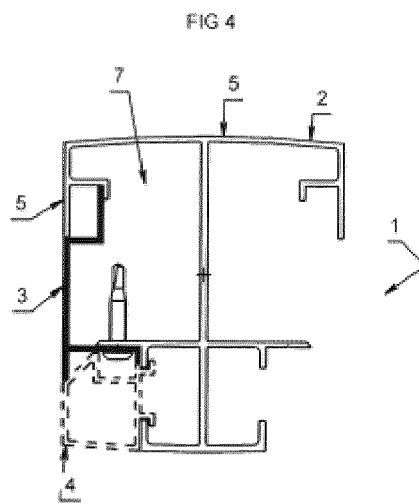
[Fig. 2]



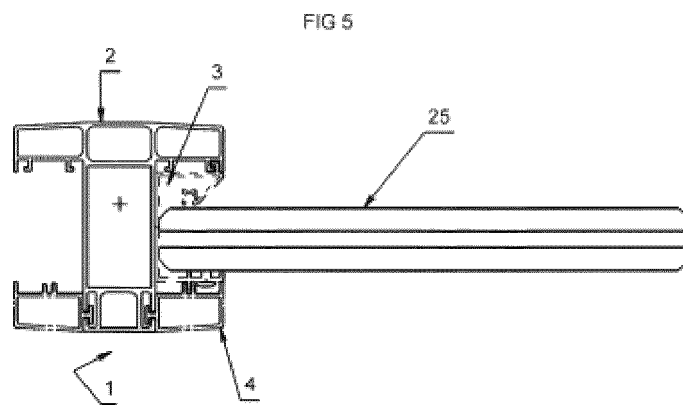
[Fig. 3]



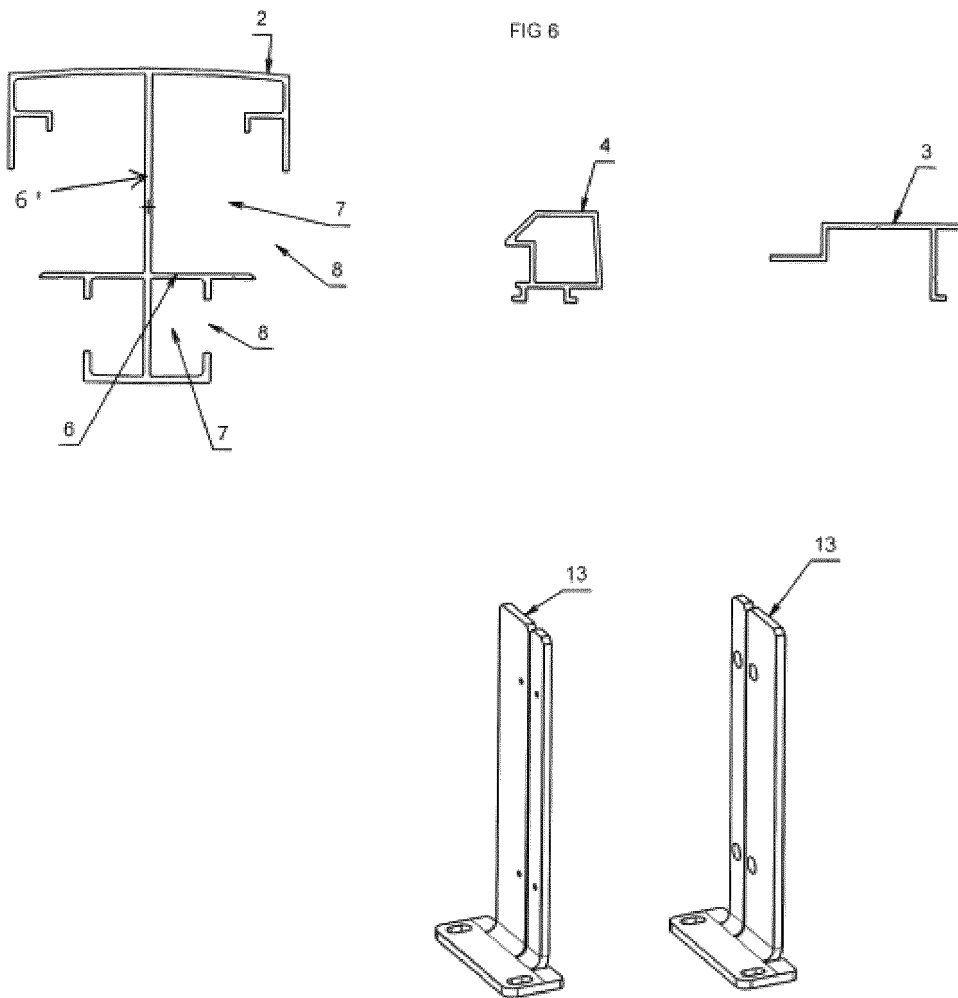
[Fig. 4]



[Fig. 5]

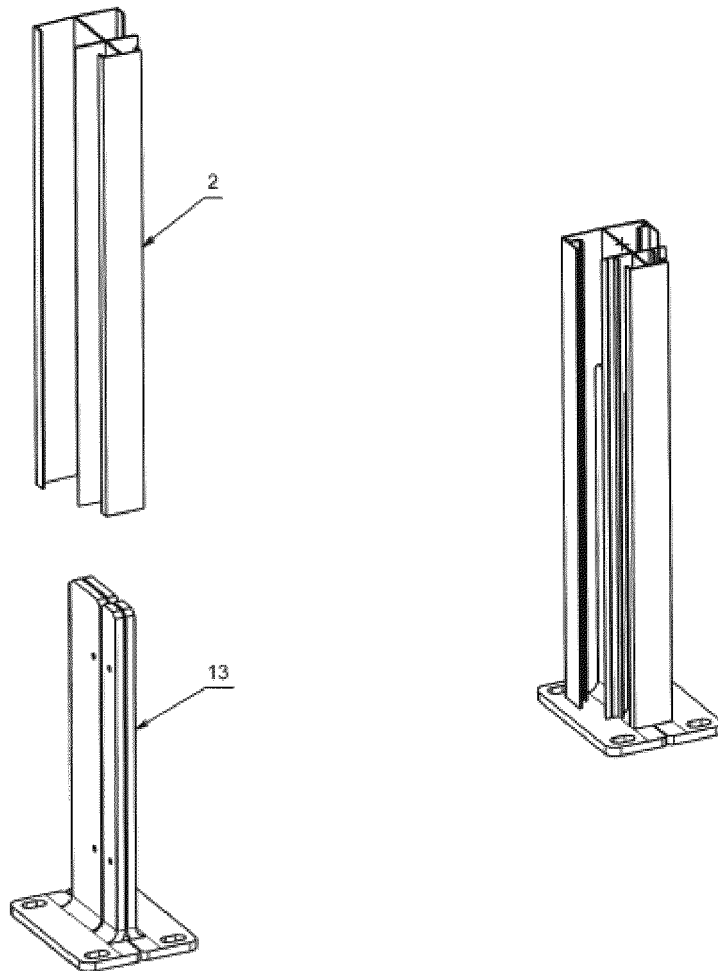


[Fig. 6]

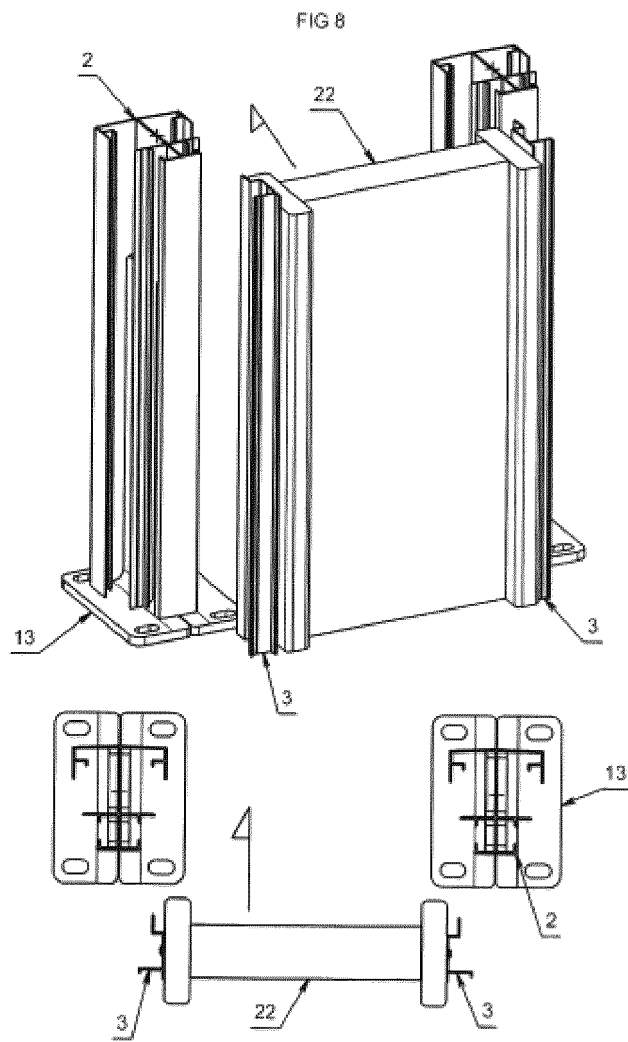


[Fig. 7]

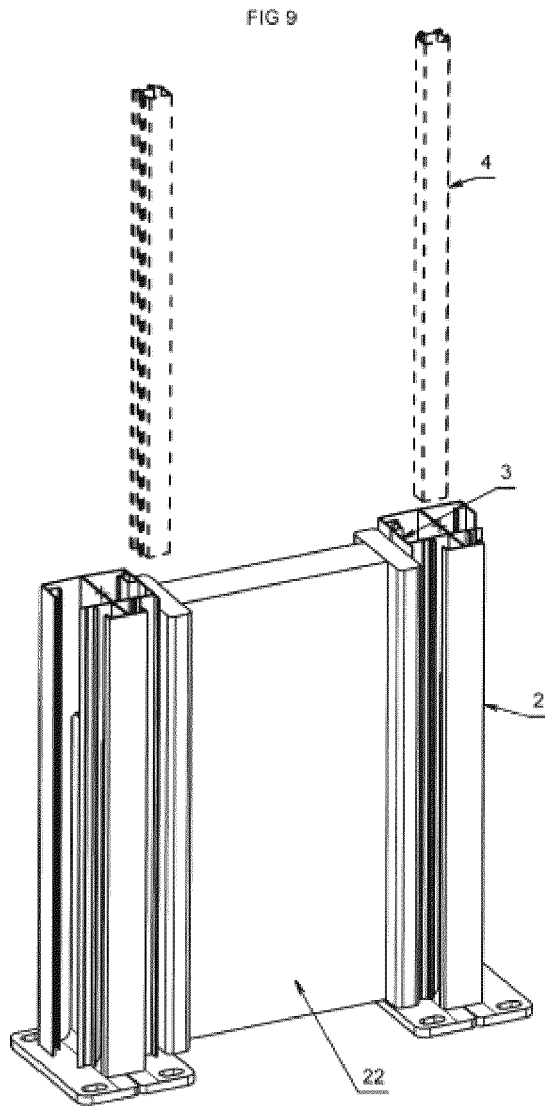
FIG 7



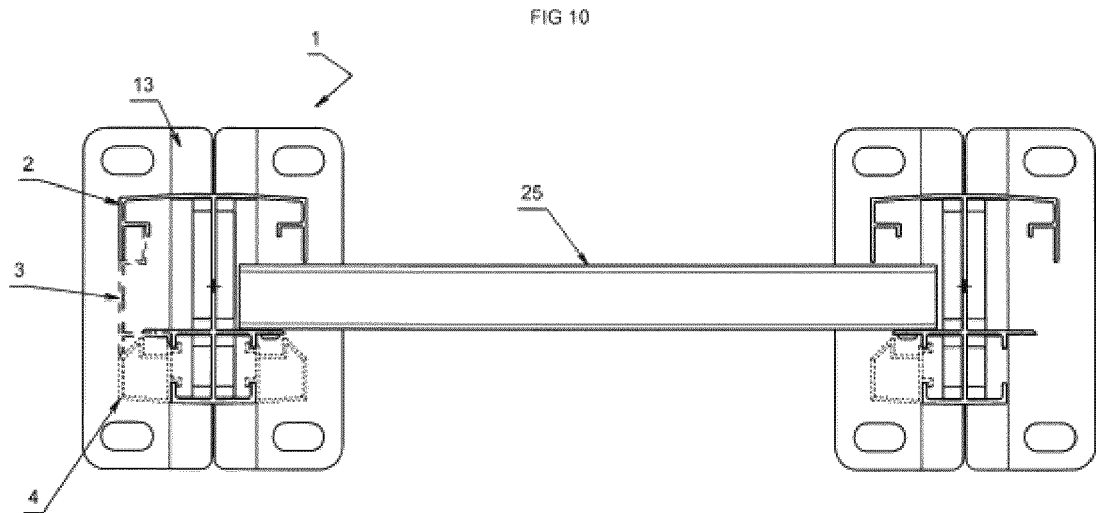
[Fig. 8



[Fig. 9]



[Fig. 10]



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 3032003 [0003]
- FR 3037350 [0003]